

Brève description des tests de sélection 2012

Voici quelques informations sur les étapes de sélection que vous complétez durant la journée du 24 mars 2012.

Les notes scolaires

La qualité de votre dossier scolaire est la première étape à franchir pour être invité(e) aux tests de sélection. L'évaluation de chaque dossier scolaire se fait en fonction des données fournies par le Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ) et selon la considération que le diplôme d'études secondaires (DES) est en voie d'obtention.

À la sortie des résultats finaux, une deuxième analyse des dossiers scolaires est faite. Par conséquent, tout étudiant qui n'obtient pas son diplôme en raison d'un échec à un préalable se verra désinscrit du programme, sa candidature ne sera donc plus retenue.

Pondération pour le volet notes scolaires : 50 points de l'évaluation globale.

L'évaluation des prédispositions à l'enseignement et au travail avec les chevaux

L'enseignement de l'équitation étant une finalité importante du programme de Techniques équines, nous évaluerons vos prédispositions à enseigner. De plus, nous évaluerons, par des exercices pratiques à l'écurie, votre aisance à côtoyer des chevaux, votre débrouillardise et votre leadership. Cependant, il ne s'agit pas d'activités d'équitation.

Les candidats ayant obtenu une performance de 15 et moins sur 50 pour ce volet verront leur candidature rejetée.

Pondération pour ce volet : 50 points de l'évaluation globale.

Il est important de savoir que le processus vise à retenir les 10 candidats(es) par discipline qui présentent, à la lumière des résultats obtenus, les meilleures prédispositions à la réussite du programme en terme de potentiel. C'est donc dans une démarche comparative que le candidat s'inscrit dans ces activités de sélection.

Il peut arriver que des tests supplémentaires soient demandés à certains participants dans le but de s'assurer de leur niveau quant à des critères de sélection. L'ITA se réserve également le droit d'exiger des évaluations complémentaires (physiques et médicales) notamment pour des raisons de santé et sécurité.